



Boisseuil

Boisseuil, le 25 janvier 2016

DREAL LIMOUSIN		
Courrier SRDD		
Arrivé le	Attrib	Info
27/01/16		
Chef de service		
Gestion financière		
Unité AG7		
Unité 11111111111111111111		
Territoires d'habitat		
Animation - projets		
Autorité environnementale	0	

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement du Limousin
Service SRDD / Unité Autorité Environnementale
« cas par cas »
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 LIMOGES Cedex 1

Objet : Saisine de l'Autorité Environnementale

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Boisseuil une première demande d'examen au cas par cas avait été formulée. Le projet n'était pas soumis à évaluation environnementale (arrêté 2014/040).

Depuis cet arrêté rendu le 3 septembre 2014, la Commune a procédé à une modification de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable ayant donné lieu à un nouveau débat en Conseil Municipal.

Je formule donc par la présente une nouvelle demande d'examen du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Boisseuil par votre autorité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Jean Louis NOUHAUD

